

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LONS LE SAUNIER - 3902 - Ordonnances
rendues en matière de société (R) - Dépôt le 26/07/2024 - P2024/000023 - 2015 B 00429 - 814
266 912 - CAREMA INVESTISSEMENTS



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LONS LE SAUNIER

ORDONNANCE

Nous, Claude BERTRAND, Président du tribunal de commerce de Lons Le Saunier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société CAREMA INVESTISSEMENTS 1611 route de Conliège 39570 PERRIGNY RCS Lons-le-Saunier 814 266 912 représenté(e) par COGEF 460 rue Blaise Pascal 39005 LONS-LE-SAUNIER Cedex .

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/12/2024

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 de La société CAREMA INVESTISSEMENTS 1611 route de Conliège 39570 PERRIGNY RCS Lons-le-Saunier 814 266 912 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lons Le Saunier, le 19/07/2024

Le commis-greffier,
Sylvain JUTHIER-SCHAICH

Le Président du tribunal de commerce
Claude BERTRAND

Frais de greffe de la présente ordonnance : 31.03 € TTC (20.94 € HT – 4.19 € TVA – 5.9 € débours)



Pour copie certifiée conforme à la mi



CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER

REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de LONS LE SAUNIER

Le soussigné M. Hervé BONGLET,

Agissant en qualité de Président de la société CAREMA INVESTISSEMENTS, société par actions simplifiée au capital de 3 546 420 euros, dont le siège social est 1611 Route de Conliège, 39570 PERRIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société CAREMA INVESTISSEMENTS a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2023,

Que, conformément à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

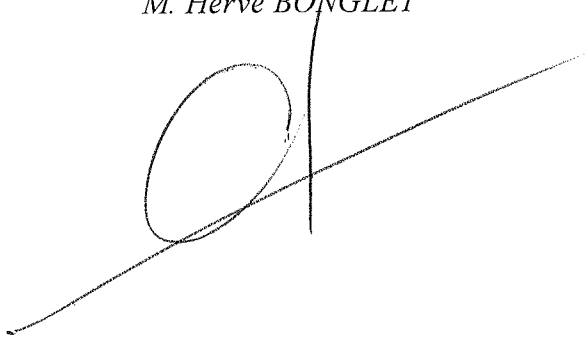
Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant :

Retard dans l'établissement des comptes annuels et retard dans l'établissement du rapport du commissaire aux comptes.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société CAREMA INVESTISSEMENTS qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 6 mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, conformément aux statuts de ladite Société.

Fait à PERRIGNY
Le 5 juillet 2024

Le Président,
M. Hervé BONGLET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke extending to the right.

Michel DI MARTINO
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Docteur en Droit Privé
DES de Gestion Fiscale
DES de Gestion de Patrimoine

Johanna DANET TRIBUT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Master 2 de Droit Fiscal

Laura DI MARTINO
Expert-Comptable

Lionel DORBON
Expert-Comptable

 **Cogef**
EXPERTISE COMPTABLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
295 Rue Georges Trouillot
Site Anne Frank
39000 LONS LE SAUNIER

Lons le Saunier, le 11 juillet 2024

Objet : Prorogation du délai de réunion d'assemblée générale

RECU AU GREFFE DU

12 JUL. 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LONS LE SAUNIER

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli :

- la requête en deux exemplaires en vue de l'obtention de la prorogation du délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SAS CAREMA INVESTISSEMENTS, initialement prévue au plus tard le 30 juin 2024,
- le bilan et le compte de résultat de l'exercice N-1 ;
- un chèque de 31,03 euros à l'ordre du Greffe du tribunal de commerce.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Jonathan CARETTE
Service juridique



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE - TABLEAU DE L'ORDRE DE DIJON

- Lons-le-Saunier 39005 Cedex • 460, rue Blaise Pascal – B.P. 40176 • Tél. 03 84 43 03 45
- Champagnole 39301 Cedex • 230, route de Pontarlier – B.P. 90029 • Tél. 03 84 52 01 34
- Arbois 39600 • 17, rue de Courcelles • Tél. 03 84 66 05 76
- Morbier 39400 • 23, route de la Vallée • Tél. 03 84 33 16 65
- Saint-Claude 39200 • 22, rue du Pré • Tél. 03 84 45 09 55

COGEF SAS : 460, rue Blaise Pascal – 39000 Lons-le-Saunier – SAS au Capital de 1 200 000 €
627 380 272 RCS Lons-le-Saunier – N° TVA FR 67 627380272
www.sacogef.com - cogef@sacogef.com

